



**Fédération Nationale de l'Éducation,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
FORCE OUVRIÈRE
des Landes**

Maison des syndicats
97 place de la Caserne Bosquet
BP 217
40000 Mont-de-Marsan
fnecfp.fo40@free.fr

Audience FNEC-FP-FO et IA-DASEN

**5 mars 2021
14h00**

DSDEN : Dasen M. Brevet, Mme Prabonne, M. Tauziet
FNEC FP-FO 40 : Isabelle Benquet, Thierry Clamens, Nicolas Guyard

[Dasen : Tous les sujets sont ouverts. Je vous écoute.](#)

La FNEC-FP-FO 40 :

Réunions des instances en visio

Nous déplorons la décision ministérielle de limiter à 6 présents physiques en réunion, alors que les personnels sont tous dans leurs classes, à plus de 6 élèves. Notre fédération demande le retour de toutes les instances en présentiel, surtout à un moment où le Premier Ministre se dit « attentif à la nécessité d'entretenir un dialogue social de proximité ».

Il est évident, pour nous, que cette limitation est une entrave à la discussion et au dialogue social.

[Dasen : le choix du dépt était de maintenir l'hybride.](#)

Dossiers FNEC-FP, sans section départementale

Jeunesse et sports :

L'intégration des personnels de jeunesse et sport à l'Éducation nationale représente pour notre fédération une attaque contre le service public et une régionalisation de l'éducation.

Le ministère renvoie à l'échelon local la responsabilité de décider des modalités d'organisation des missions et d'accueil des personnels jeunesse et sports.

Dans les Landes, combien de personnels Jeunesse et Sports intégrés ? dans quels locaux exercent-ils ?

Un comité de suivi local est-il mis en place ? Nous demandons à ce que des représentants FO soient associés.

[Dasen : ils exerceront à la DDCSPP, plus un local à Dax, ils sont 11. Mêmes missions qu'avant. Il est très rare que la vie associative soit déléguée au Dasen. Elle revient à la préfète. FO est-il représenté au CT DDCSPP ?](#)

AESH :

- 1. Au sujet de l'Indemnité Compensatrice de la Hausse de la CSG :** les AESH ayant-droit dépendant de la DSDEN 40 n'ont toujours rien reçu de l'Administration, alors que ceux dépendant du Lycée Montesquieu de Bordeaux ont reçu un avenant à signer

afin de percevoir à nouveau cette "rémunération complémentaire" qui avait été supprimée par le MEN en septembre 2018. (*Effet rétroactif à la date de la signature du contrat en cours*).

Question : Pouvez -vous intervenir auprès du service mutualisé à la DSDEN 33 pour débloquer la situation ?

Dasen : vous aurez une réponse écrite.

- 2. Au sujet du reclassement des AESH en CDI depuis plus 3 ans** : ils sont toujours au niveau 2 de la grille indiciaire (IM 330, 332 depuis le 01/01/2021) alors qu'ils devraient être au niveau 3 (IM 334) ,

Question : ont-ils tous bien reçu les avenants à signer pour bénéficier du reclassement indiciaire avec effet rétroactif et du rattrapage financier qui en découle ?

Dasen : tous les reclassements ont eu lieu. Reste à faire les paiements.

- 3.** Nous avons d'autres questions sur les AESH, les AESH-Référents, les PIALs, aussi serait-il possible que notre collègue Marc GUYON ait rapidement une audience spécifique avec Mme AMODJEE ?

Dasen : pas de souci. L'indemnité pour coordination de PIAL va augmenter, quel que soit leur statut. Sur la base du volontariat, on verra si on peut étendre des PIAL ou cumuler des PIAL. Des regroupements sont prévus de "petits" PIAL avec 1 seul coordo, mais aucun PIAL ne sera supprimé donc les AESH resteront toujours sur des remplacements limités aux zones des PIAL actuels.

Dossiers FNEC-FP-FO

Carte scolaire

Il est déplorable de rendre autant de postes en cette période de crises sanitaire et pédagogique : postes et ETP dans le 1^{er} degré, DGH dans le 2ndaire

LA FNEC-FP-FO le condamne et œuvre pour que le Ministère revienne sur sa décision et crée de nouveaux postes comme en 2020. Pour nous, le « quoiqu'il en coûte » doit aussi s'appliquer dans l'Éducation nationale : annulation des fermetures de postes et création des postes nécessaires.

Dans les Landes, quelle marge avez-vous ? Quel levier avez-vous pour faire bouger les choses ? Faites-vous remonter au rectorat, au ministère ?

Dasen : la situation n'est jamais idéale, mais la dotation pour les Landes n'est pas mauvaise. La moyenne des élèves par classe n'est pas intenable, comme elle peut l'être dans d'autres départements.

Pour le second degré, je reçois les collègues au fur et à mesure qu'ils se présentent. La dotation est positive pour le département.

Les directeurs d'école n'ont-ils pas eu une prime COVID ?

Pour les ajustements de juin, il reste 5 postes en réserve pour 1^{er} degré et qqs heures sur 2nd.

Commentaire FO : pas tous, ni ceux redevenus simples PE, ni ceux partis à la retraite au premier septembre.

SNUDI-FO 40

Réforme du MEEF R2021

La réforme des concours enseignants introduit massivement une contractualisation imposée de fait aux candidats. Le recours dès l'année prochaine à des contractuels étudiants de master

2 MEEF, payés 664€, pour être en responsabilité de classe 8h/semaine va avoir des répercussions sur les postes et le mouvement des personnels.

Dans les Landes, aurez-vous recours à des contractuels étudiants Master 2 MEEF ?

Quel contingent ? Quelles répercussions sur les postes et le mouvement du personnel ?

Dasen : nous ne savons pas pour l'instant, les modalités sont en cours avec l'INSPE. Soit deux par classes, soit un en alternance de décharge de direction.

Tests salivaires

Les écoles commencent les tests salivaires. Pour notre syndicat, il est hors de question que les enseignants fassent passer les tests. Nous réclamons du personnel médical spécialisé.

Dasen : Bien d'accord, ils seront réalisés sur place par les personnels des labos. Il y aura 8 médiateurs anti-COVID, sous le haut patronage laïque de Serge Tauziet : Un médiateur par circonscription. Si FO a des candidatures, c'est un temps complet jusqu'au mois de mai. On vous adresse la fiche de poste.

Mont de Marsan et les ATSEM

L'Agglo a envoyé un courrier le 17 février informant qu'une nouvelle organisation sera proposée aux ATSEM pour la rentrée 2021.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les raisons qui ont poussé l'aglo à une telle décision ?

Pour nous, vu les circonstances sanitaires et pédagogiques, il est indispensable que les ATSEM puissent être dans les classes de GS.

Dasen : je ne peux répondre à la place de la mairie ou de l'Agglo.

Promotions 1^{er} degré

Une collègue nous a fait part d'une erreur. Reviendrez-vous sur les promotions proposées à la CAPD de mardi ? Intégrerez-vous la collègue en plus ?

Dasen : A voir. C'est trop tôt. Mais l'erreur doit être corrigée. On verra en juin.

Suivi de l'audience du 17 décembre

Réunions de nos instances syndicales non remplacées et instances départementales non remplacées ; pouvez-vous revoir les priorités et insister sur nos remplacements ?

Dasen : la priorité numéro un n'est pas le remplacement mais la présence devant élève. Une douzaine d'enseignants contractuels sont prorogés jusqu'en mai, ce sera plus léger pour assurer les remplacements.

SNETAA-FO 40

ULIS de Parentis et M2M pour R2021.

Nos remontées indiquent que l'inspecteur AESH présente ces dispositifs à venir "sans élève". Ces créations sont-elles des ULIS fantômes ?

Dasen : il y aura des élèves, mais je ne sais pas combien cela peut concerner. En lycée, cependant, le temps d'inclusion pour un élève est supérieur à celui d'une ULIS pro. Le poste de coordo de M2M fera l'objet d'une fiche de poste pour un CAPPEI dans le cadre des postes SPEA.

Pourquoi présenter le poste en disant qu'il n'y aura pas d'élève ?

Dasen : je veillerai à ce que la communication idoine soit faite par l'inspecteur.

Visite du DASEN à Parentis.

Compte tenu de l'inquiétude des personnels du LP de Parentis vis-à-vis de la volonté institutionnelle de regrouper LGT et LP en LPO à R2022, vous nous aviez indiqué, lors de la dernière audience, prévoir

de vous rendre sur place avant la fin de l'année pour les "rassurer". Avez-vous une date à leurs communiquer ?

[Dasen : je viendrai en avril](#)

Portes ouvertes.

Même si la dernière FAQ Covid ne les interdit pas, les rencontres parents/professeurs (et les PO en sont) sont "vivement déconseillées", même avec prise de rendez-vous. Certains EPLE (la majorité sur le département) les ont annulées en présentiels, remplacées par des vidéos en ligne ou des visios. D'autres les ont maintenues, avec prises de rendez-vous, dont un qui a maintenu, comme "d'habitude" le pot de clôture et le repas collégial.

[Dasen : je vais rappeler les règles aux chefs d'établissement, il n'est pas possible de penser maintenir un pot dans un tel contexte !](#)

Mini-stages.

Dans le même ordre d'idées, la dernière FAQ Covid met l'accent sur le non brassage des élèves (par classes, niveau...) au sein d'un même établissement. Même s'ils sont vitaux pour les LP-SEP et EREA, les mini-stages, surtout si les élèves de 3èmes sont intégrés dans les classes, sont l'occasion de brassage entre élèves d'établissements différents. N'y a-t-il pas de risque à les maintenir ?

[Dasen : même s'il est indéniable qu'il y a brassage d'élèves, les mini-stages sont salutaires pour certains EPLE, le principal c'est qu'un "tracing" soit correctement mis en place.](#)

Famille de Métiers.

Nous vous avons interrogé sur la mise en place du 3^{ème} et dernier volet de la famille des métiers, avez-vous des informations à ce sujet ?

[Dasen : je pensais à une question sur la forme \(présentation des documents du CTSD\) et non sur le fond.](#)

C'est une véritable question de fond, puisque le regroupement de 2ndes BCP d'un EPLE sur une famille de métier peut avoir des conséquences sur les services... Certains chefs d'établissements demandent aux collègues de réfléchir à l'organisation pédagogique pour la rentrée, d'autres prétendent que ce 3^{ème} volet ne sera pour R2021... C'est une véritable cacophonie !

[Dasen : effectivement, il faut qu'une réponse soit apportée.](#)

Problématique RH en GA.

A R2022, une ½ BCP GA sera supprimée à Borda. Quelles sont les pistes de réflexions, quelle solutions sont envisagées pour la problématique RH à venir ?

[Dasen : l'établissement a été sollicité pour réfléchir à une ½ formation de remplacement, l'inspecteur les accompagne.](#)

C'est un poste "gelé" dès maintenant et 2 postes supprimés à terme. Quelles solutions RH puisque aucune autre formation BCP n'apportera les heures GA nécessaires ?

[Dasen : les collègues seront accompagnés, peut-être dans une reconversion.](#)

Une reconversion quand on est à une dizaine d'année de la retraite...peut-être l'ouverture d'un BTS ?

[Dasen : toutes les pistes seront envisagées.](#)

SNFOLC40

En préambule, revenons sur votre satisfaction à l'endroit de la DGH départementale, qui ne vous laisse pourtant que très peu de marges de manœuvre (170 h sur 40 000) pour faire évoluer les dispositifs : 0,4 % quand la Dordogne dispose de 2,8 %.

[Dasen : je connais bien la Dordogne. On ne peut comparer les départements, il y a des structures spécifiques. Même marge que l'an dernier dans les Landes.](#)

Hagetmau

A Hagetmau, nous voulons le maintien d'une 4^e division de 3^e + maintien 1/2 poste AED. Dans le prévisionnel, l'effectif global des 3^e serait de 84 (sans compter les 5 ULIS). Donc on serait déjà au taquet.

De plus, l'établissement devrait effectivement accueillir entre 96 et 99 élèves (+ 5 ULIS).

[Dasen : on verra en juin.](#)

Rostand

Anglais : 3 profs qui pourraient se partager les heures mais la cheffe impose 2h sup donc le dernier arrivé va devoir faire un CDS ailleurs. Je précise que le collègue en question vient à peine de reprendre après avoir été arrêté depuis quasiment le début de l'année pour dépression. Ça va l'aider à remonter la pente !!!

SVT : 36h (avec 2h de labo), 2 certifiés, mais obligation d'être à 20h donc ma collègue va faire des heures de physique, elle l'a déjà fait et ça ne la dérange pas dans la mesure où elle préfère ça que de faire un CDS ailleurs. La cheffe nous incite à faire de la co-intervention en 4^{ème} (ce qu'on fait déjà en 3^{ème}).

Français : sous service de quelques heures (je sais plus combien) et injection de 10 HSA donc poste sur la sellette ou CDS à faire. La cheffe a proposé de la co-intervention mais les collègues ne le veulent pas. Si co-intervention, il y aura 4h à faire ailleurs... si pas de co-intervention, il y en aura 9.

HG/EMC : injection de 4 HSA donc 1 prof en sous service...proposition de co-intervention qu'ils ont accepté pour que tout le monde reste dans l'établissement.

Maths : Il y aurait à priori assez d'heures pour que les 4 profs aient un service complet mais avec le jeu des 2 HSA qu'on ne peut refuser, un collègue se retrouve en sous service donc CDS ailleurs.

Techno : un poste en complément de service.

[Dasen : voir en groupe de travail mercredi sinon en juin.](#)

LGT Despiau

FO dénonce les quotités d'HSA qui équivalent aux CSD, et parfois futures MCS.

Quid des règles exactes de désignation ?

[Mme Prabonne : la circulaire rectorale devrait être publiée.](#)

[Commentaire : un Groupe de Travail « LDG Mobilités » a lieu ce mardi 9 mars 2021. Un « Guide mobilité » devrait voir le jour. FO souligne que seuls les critères de désignation des MCS sont écrits, il faudrait voir écrits les critères des CSD, même s'ils sont les mêmes.](#)

LGT Duruy

L'abandon d'une heure dédoublée en français est gravissime et contraire aux recommandations. Plus d'heure dédoublée et des classes à 35 pour préparer et le BAC écrit et le BAC oral ? Besoin minimum de 7 heures.

[Dasen \(tique\) : il le note et va voir ça.](#)

Cel le Gaucher

Une fois de plus, nous souhaitons voir comptabilisée l'intégration des élèves ULIS dans le calcul des effectifs.

Ouverture d'une classe supplémentaire sur le niveau 5^{ème}. 16 heures supplémentaires pour permettre davantage de dédoublements notamment dans les niveaux où les effectifs sont très tendus. Suppression du poste de mathématiques.

Non intégration dans les effectifs des élèves ULIS ce qui permet au DASEN de ne pas ouvrir la 5ème classe de 5ème dont nous avons besoin. Effectif prévisionnel de 29 élèves : 4 classes de 5ème. Or il y aura 6 élèves ULIS inclus en 5ème ce qui amène à dépasser le seuil de 30 élèves. Rappelons que la capacité d'accueil des salles à Cel le Gaucher est de 28. Si on obtenait l'ouverture de cette 5ème classe de 5ème, il semble évident que l'on pourrait conserver le poste de maths (12 heures au moins).

Dasen : à voir en juin, selon les effectifs de fin de sixième, qui accuse habituellement une forte baisse. On n'est pas pour la fermeture de poste systématique, on s'adapte aux hausses et aux baisses. Mais nous n'ouvrons pas un poste dont nous savons que nous devrions le refermer un an plus tard.

Techno

Les classes dédoublées sautent dans plusieurs CLG, et des BMP disparaissent. Suppression de trois postes dans les Landes.

Exigences de l'abondement du volant d'heures pour le rétablissement des groupes.

La répartition proposée par le chef d'établissement en sixième sur le niveau sciences a été faite sans concertation des équipes d'enseignants concernés et provoque une inégalité sur le niveau sixième quant à l'enseignement auprès des élèves. Chacune des trois disciplines (technologie, svt, sciences physiques) doit intervenir sur ce niveau de façon égalitaire, le niveau sixième ne peut appartenir qu'à une seule discipline.

De plus la répartition prévue par le chef d'établissement supprime les groupes quinzaine en sciences et technologie sur le niveau 6ème (à savoir qu'il n'y a jamais eu de dédoublement sur le cycle 4).

Tous ces choix vont à l'encontre des préconisations qui émanent de l'inspection. Les textes préconisent pourtant le maintien des groupes par quinzaine en sixième pour favoriser l'apprentissage.

Dasen : note la situation et rappelle que le GT de mercredi matin est prévu pour évoquer ce genre de situations.

Remise des motions des CA des LGT Despiau et CLG Hagetmau

Conclusion :

Dasen : cas Covid dans les Landes a un taux d'incidence faible.

1 cas à Lubet Barbon (fermeture de classe)

On ne ferme de classe que si 3 variants anglais, ou bien 1 variant sud africain, ou brésilien.

Nous vous avons demandé la transmission de la liste des supports définitifs vacants au 01/09/2020, comme cela se fait dans les PA et en Dordogne. Cela sera-t-il fait ?

Dasen : ce sont des documents utiles pour le travail sur les solutions RH, pourquoi pas.

Pour conclure, merci de rappeler à votre personnel RH de proximité de ne pas expliquer aux collègues qu'une demande de rupture conventionnelle n'est pas subordonnée à un dossier médical ni à un arrêt maladie, parce que c'est tout simplement faux.

Dasen : ce sera transmis.